



Syndicat des Eaux  
Barousse Comminges  
Save

## COMPTE RENDU DE REUNION DU BUREAU SYNDICAL

Date : **29 juin 2018**

Rédacteur : Corinne SOULE

Diffusion : Membres du Bureau Syndical

Ordre du jour :

- Admission en non-valeur
- Construction d'un réservoir AEP au Cuing - lot n° 2 : signature du marché
- Remplacement Ø 60 Fonte - Quartier Mengué à Aulon : signature du marché
- Renouvellement des réseaux de l'Avenue des Pyrénées à Saint Martory : signature du marché
- Fournitures réseau AEP pour le groupement de commandes SEBCS/SEM PSP/SPL-EBCS - lots n° 19 et n° 20 : signature du marché
- Carburants : signature du marché
- Renouvellement du réseau AEP « Cap de la Goutte » aux Tourreilles : avenant au marché
- Renouvellement du réseau AEP de Puylausic à Roncevaux : avenant au marché
- Création d'un réseau d'assainissement d'eaux usées à Siradan : demande de subventions à l'Agence de l'Eau Adour Garonne et au Conseil Départemental des Hautes Pyrénées
- Réalisation de la procédure administrative pour l'instauration des périmètres de protection du captage d'eau potable des forages de Bordes de Rivière
- Convention maîtrise d'ouvrage déléguée de Saint Martory
- Rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif et rapports annuels des délégataires pour l'année 2017
- Emplois d'été
- Création de postes pour avancements de grade et promotion interne
- Tableau des emplois,
- Compte rendu des délégations du Président

Approbation du compte rendu du bureau du 26 mars 2018.

La matinée a été consacrée à la visite des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sur la commune de Charlas.

Le Président débute la séance en indiquant qu'une quinzaine de questions sont à l'ordre du jour de ce bureau avec notamment la signature de marchés publics ainsi que la présentation des rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics qui ont été validés ce jour par la Commission Consultative des Services Publics Locaux et qui devront être approuvés par le comité syndical de fin d'année.

Le Président précise que deux questions sont reportées (l'attribution des marchés carburants et compteurs).

**1) Admission en non-valeur (Bruno RAULET)**

Il est proposé l'admission en non valeur des créances suivantes :

- Budget eau : 450,41 euros TTC
- Budget assainissement : 1 703,21 euros TTC

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**2) Construction d'un réservoir AEP au Cuing - lot n° 2 : signature du marché (Thierry IDRAC)**

L'Entreprise ETPM a été retenue pour un montant de 509 683,30 euros HT (estimation : 600 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**3) Remplacement Ø 60 Fonte - Quartier Mengué à Aulon : signature du marché (Thierry IDRAC)**

L'Entreprise CASSAGNE a été retenue pour un montant de 74 100 euros HT (estimation : 92 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**4) Renouvellement des réseaux de l'Avenue des Pyrénées à Saint Martory : signature du marché (Thierry IDRAC)**

L'Entreprise STAT a été retenue pour un montant de 462 245,50 euros HT (estimation : 430 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**5) Renouvellement du réseau AEP « Cap de la Goutte » aux Turreilles : avenant au marché (Thierry IDRAC)**

Cet avenant est dû à la modification de la technique de pose et la structure des remblais, ce qui engendre une plus value de 7 380 euros HT (augmentation de 8,95 %).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**6) Renouvellement du réseau AEP de Puylausic à Roncevaux : avenant au marché (Thierry IDRAC)**

Cet avenant est dû à la modification du tracé initial, ce qui engendre une plus value de 10 950,20 euros HT (augmentation de 10 %).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**7) Création d'un réseau d'assainissement d'eaux usées à Siradan : demande de subventions à l'Agence de l'Eau Adour Garonne et au Conseil Départemental des Hautes Pyrénées (Sandrine BOISARD)**

Cette opération est estimée à 1 052 000 euros HT et est éligible aux aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**8) Réalisation de la procédure administrative pour l'instauration des périmètres de protection du captage d'eau potable des forages de Bordes de Rivière (Marielle LAFFITTE)**

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**9) Convention maîtrise d'ouvrage déléguée de Saint Martory (Sandrine BOISARD)**

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**10) Rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif et rapports annuels des délégataires pour l'année 2017 (Marielle LAFFITTE)**

Ces rapports ont été présentés en Commission Consultative des Services Publics Locaux, qui a donné un avis favorable. Ils devront être approuvés par les membres du comité syndical qui aura lieu en fin d'année.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**11) Emplois d'été (Sylvaine MICHEL-MARTINEZ)**

Les emplois d'été sont réservés aux enfants du personnel sur une période de 15 jours. L'ensemble des emplois d'été représente un équivalent temps plein sur un an.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**12) Création de postes pour avancements de grade et promotion interne (Sylvaine MICHEL-MARTINEZ)**

Il s'agit de créer deux postes d'Agents de Maîtrise Principaux, deux postes d'Adjoints Administratifs Principaux de 1<sup>ère</sup> classe, un poste de Rédacteur Principal de 1<sup>ère</sup> classe et un poste d'Agent de Maîtrise.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

### **13) Tableau des emplois (Sylvaine MICHEL-MARTINEZ)**

Il s'agit de supprimer un poste d'Ingénieur Principal Territorial, six postes d'Adjoints Techniques Principaux de 2<sup>ème</sup> classe, deux postes d'Adjoints Administratifs Principaux de 2<sup>ème</sup> classe et un poste de Rédacteur Principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

### **14) Compte rendu des délégations du Président (Jean Yves DUCLOS)**

Monsieur le Président rappelle les décisions prises depuis le dernier bureau :

- attribution du marché relatif à l'extension du réseau EU pour le collège de l'Isle en Dodon à l'Entreprise LAURIERE pour un montant de 63 927,50 euros HT.
- attribution du marché relatif aux périmètres de protection du captage d'eau potable de la Hountaou à Mauléon Barousse à l'Entreprise ATTM pour un montant de 28 650 euros HT.
- souscription auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31 d'un emprunt de 400 000 euros pour la réalisation des investissements budget assainissement.
- souscription auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations d'un emprunt de 240 000 euros pour la réalisation des investissements budget eau.
- souscription auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations d'un emprunt de 85 000 euros pour la réalisation des investissements budget affermage.
- attribution du marché relatif à l'élaboration du dossier loi sur l'eau de la station d'épuration d'Ausson au Bureau d'Etudes CEREG pour un montant de 2 975 euros HT.
- cession d'un Renault Master à Monsieur Gilbert PUYSEGUR pour un montant de 600 euros.
- cession d'un Nissan Motor Iberica à Madame Pia COURTIADÉ pour un montant de 3 000 euros.
- cession d'un camion Iveco à Monsieur Anthony PEREIRA pour un montant de 5 000 euros.
- cession d'un Citroën Jumpy à Monsieur Wilfried LÉBOULLENGER pour un montant de 1 500 euros.
- cession d'un Citroën Jumpy à la SARL Fonderie Ilhat pour un montant de 1 500 euros.

### **15) Questions diverses**

A la question sur la différence du prix de l'eau Haute Garonne/Hautes Pyrénées et Gers, il est précisé que le Syndicat a trois budgets (eau, affermage et assainissement) qui doivent être équilibrés séparément. Aussi, il n'est pas possible aujourd'hui d'uniformiser les tarifs.

Par contre, lors de la fusion entre la SEM PSP et la SPL-EBCS qui devrait avoir lieu en 2021, il n'existera plus qu'un seul budget eau et il y aura la possibilité, à ce moment là, de lisser les tarifs de l'eau Haute Garonne/Hautes Pyrénées et Gers sur plusieurs années.

La séance est levée.